

LA POLITIQUE AFRICAINE DE F. MITTERRAND

La programmation de ce numéro de Politique africaine ne saurait réellement surprendre. Comment faire l'impasse, après quatorze ans de pouvoir, sur le bilan du « dernier "Africain", au sens biographique fort, de la classe politique française » (1) ? L'analyse de la politique africaine de F. Mitterrand a déjà fait l'objet de nombreuses publications (2). Celles-ci s'accordent en général à reconnaître, au regard de la politique de ses prédécesseurs, quelques petites ruptures et une grande continuité. Si, comme le rappelle J.-C. Willame dans le cas du Zaïre, le mitterrandisme a su éviter certaines dérives et l'affairisme giscardiens, les rares manifestations de « l'autre politique » annoncée par les socialistes en 1981 ont été annihilées par la volonté de maintien du statu quo. Le changement, encore qualifié « d'hypothétique » dans cette même revue en février 1982 (3) a fait long feu.

Les années Mitterrand ont plutôt été marquées par la « victoire de la continuité sur la novation » (4) : primauté des relations personnalisées avec les dirigeants africains ; accommodation de pouvoirs autoritaires et prédateurs ; maintien des accords de défense conclus avant 1981 ; persistance d'une coopération visant à entretenir la relation clientéliste dans les rapports franco-africains ; mais aussi refus ou rejet des tentatives de rénovation, à l'image de la mise à l'écart de J.-P. Cot, du peu de cas fait du rapport Vivien ou de l'enterrement du rapport Hessel. N'est-il pas symptomatique que la proposition de loi du groupe socialiste visant à réformer la coopération et l'aide au développement n'ait été déposée qu'en octobre 1992 ?

La continuité s'est peut-être le mieux exprimée à travers la persistance de certaines méthodes. L'Afrique est restée dans le domaine réservé, voire archi-réservé de l'Élysée (5), F. Mitterrand n'hésitant pas, à l'instar des autres présidents de la V^e République, à déléguer largement la gestion du dossier africain au conseiller du 2, rue de l'Élysée. G. Penne, le « Foccart de Mitterrand » (6) ou son successeur J.-C. Mitterrand ont prestement renoué avec la pratique des réseaux et la diplomatie des liens personnels, que ce soit avec les « frères de lumière », les chefs d'État et leur progéniture ou au sein du « village franco-africain » (7). Si bien que la politique africaine de la France apparaît comme l'un des héritages les mieux conservés depuis la présidence du général de Gaulle, voire le passage remarqué au ministère de la France d'Outre-Mer du jeune ministre de la IV^e République que fut F. Mitterrand. La permanence des grands traits de cette politique est plus ancienne qu'on ne l'a souvent dit.

Au-delà de l'importance de la marque du passé pour comprendre la politique africaine de F. Mitterrand (Ph. Marchesin), les contributeurs de ce numéro mettent l'accent sur un autre paradigme, la dérégulation progressive de cette politique durant les deux septennats mitterrandiens. L'absence, au fil des ans, d'une réelle politique africaine s'apprécie de diverses manières.

On peut tout d'abord noter que la France a progressivement perdu la capacité de proposer une politique propre face à l'hégémonie grandissante des ins-

titutions de Bretton Woods. Signe révélateur s'il en est, elle a fini par accepter la dévaluation du franc CFA prônée depuis plusieurs années par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale (B. Hibou).

En outre, l'adoption de la « doctrine d'Abidjan », qui subordonne les engagements financiers français à la conclusion d'accords entre les pays africains et le Fonds monétaire international est à l'origine d'une « contradiction fondamentale » (J.-F. Bayart) dans la mesure où la France accorde en même temps son soutien à ses clients traditionnels dont les pratiques coercitives et prébendaires vont à l'encontre de la logique des institutions financières internationales. J.-F. Bayart met également l'accent sur la multiplicité des centres de décision (présidence de la République, cabinet du Premier ministre, ministère des Affaires étrangères, Trésor, ministère de la Coopération, État-major des armées, DGSE, ministère de l'Intérieur) qui ajoute à la confusion. La mise en œuvre de plusieurs politiques en bien des points contradictoires cache en réalité la carence d'une vraie stratégie.

L'hypothèse d'une non-politique se vérifie aussi bien à travers divers exemples géographiques précis — « l'atonie » mitterrannique au Zaïre (J.-C. Willame), la « paristrouka » au Togo « où les idées généreuses et non politiques l'emportent de loin sur l'action et le volontarisme politiques » (J.-R. Heilbrunn et C.M. Toulabor) ou à Djibouti où les instruments d'une politique française se sont tout simplement liquéfiés (R. Marchal) — que sur le plan d'ensemble de la coopération économique (B. Hibou) ou de la politique africaine (J.-F. Bayart, Ph. Marchesin).

Au total, les quatorze ans de présidence mitterrannique auront davantage consisté à réagir aux événements qu'à conduire une action authentique. Cette absence de politique africaine novatrice a laissé le champ libre au « bricolage et à l'urgence » (B. Hibou) qui servent de plus en plus de substitut à une politique étrangère défaillante. Or, l'heure est plus que jamais à une reprise d'initiative et à une réinvention des modes d'exercice de la coopération pour s'adapter aux mutations du continent (8).

P.M.

Dossier thématique établi par Philippe Marchesin
(Université Paris-I)

(1) S. Smith, « Le règne impuissant du "grand chef blanc" », *Libération*, 7 novembre 1994.

(2) Voir notamment J.-F. Bayart, *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984 ; J. Adda et M.-Cl. Smouts, *La France face au Sud : le miroir brisé*, Paris, Karthala, 1989 ; P. Favier et M. Martin-Roland, *La décennie Mitterrand, 1. Les ruptures*, Paris, Seuil, 1990 ; S. Michaïlof (dir.), *La France et l'Afrique. Vade-mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala, 1993 ; S. Smith, « Les adieux de Mitterrand au continent africain », *Libération*, 7 novembre 1994 ; M.-P. Subtil, « François Mitterrand n'a pas le sentiment d'un échec en Afrique », *Le Monde*, 11 novembre 1994 ; Agir ici et Survie, *L'Afrique à Biarritz. Mise en examen de la politique française* (Biarritz, 8 et 9 novembre 1994), Paris, Karthala, 1995.

(3) D. Bach et M.-Cl. Smouts, Avant-

propos, « La France en Afrique », *Politique africaine*, 5, février 1982, p. 7.

(4) Pour une redéfinition de la politique africaine de la France, Contributions générales, Congrès de Liévin, *Vendredi, L'hebdomadaire des socialistes*, 237, 2 septembre 1994, p. 168.

(5) Voir Ch. de Brie, « En finir avec le gouvernement de l'Élysée », *Le Monde diplomatique*, avril 1995.

(6) Cl. Weill, « Guy Penne : le Foccart de Mitterrand », *Le Nouvel Observateur*, 1^{er}-7 août 1986.

(7) Voir S. Smith et A. Glaser, *Ces Messieurs Afrique, Le Paris-Village du continent noir*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.

(8) Voir par exemple les analyses et propositions de l'Observatoire permanent de la Coopération française, Rapport 1995, Paris, Desclée de Brouwer, 1995.